

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE  
ARRONDISSEMENT DE CORTE ET CANTON DE FIUMORBO-CASTELLO  
COMMUNE DE PRUNELLI DI FIUMORBO**

Délibération n° 2020/3-1

**Extrait du Registre  
des  
Délibérations du Conseil Municipal  
de la Commune de PRUNELLI DI FIUMORBO**

Séance du 02 JUILLET 2020  
Convocation en date du 25 JUNE 2020

L'an deux mille vingt, le deux juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances à huis clos, sous la présidence de Monsieur André ROCCHI - MAIRE.

**Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27**

**Présents** : ROCCHI André, Maire ; FILIPPINI Marie-Laure ; PAOLI Christian ; SANTONI Marie-Josée ; FRATICELLI Jean-Jacques ; ANDREANI Agnulina ; SUSINI Vincent ; DAMIANI-CHIODI Anne-Marie, Adjoints ; FRANCISCI Lisa ; OTTOMANI Jean-François ; COLOMBANI Victoria ; PAOLI Franck ; BARBONI Toussaint ; ELEGANTINI Muriel ; GAMBOTTI Marie-Pierre ; PIERI Pierre-Louis ; MURGIA Sandrine ; PAOLI Jules-François ; FABRE-ACHILLI Nadine ; SALDANA Esteban ; VILLARD-ANGELI Dominique ; PIREDDA Albert ; FARENC Nicole ; POLINI André.

**Procurations** : MICAELLI Marie-Luce a donné à FILIPPINI Marie-Laure  
GUIDICELLI Sébastien a donné à FRANCISCI Lisa  
ANGELI Filippu Antone a donné pouvoir à PIERI Pierre-Louis

**Secrétaire** : Lisa FRANCISCI

**Domaine** : Finances locales

**Sous-Domaine** : Subventions

**Objet** : Demande de subvention auprès de l'Etat au titre du PTIC.  
Travaux de démolition, de désamiantage et de remise en état du terrain des anciens bâtiments du collège de Morta (1<sup>ère</sup> Tranche).

**Intervenant (s)** : Monsieur André ROCCHI

**Vote pour** : 27

**Vote contre** : 0

**Abstention** : 0

**Affichage en date du** : 06 juillet 2020

Monsieur le Maire rappelle qu'en juillet 2019, l'Etat en la personne du Premier Ministre Edouard Philippe a pris l'engagement de créer un Plan de Transformation et d'Investissement pour la Corse (PTIC) et a missionné la Préfète de Corse pour l'établir.

Le projet de nouveau plateau scolaire sur la commune de Prunelli di Fium'Orbu s'inscrit pleinement dans le cadre de ce PTIC qui a été voulu pour aider la Corse à préparer son futur. L'avenir de notre île et de notre commune passe avant tout par notre capacité à donner à nos enfants un avenir par une instruction de qualité.

Echelonné sur 5 ans, ce projet structurant entre indéniablement dans les objectifs visés par l'Etat à travers ce PTIC. De plus, la commune de Prunelli di Fium'Orbu étant une des communes les plus pauvres de Corse, il s'avère que ce projet s'inscrit également dans la démarche de lutte contre la pauvreté, la précarité et la fracture sociale et rurale initiée par l'Etat avec la signature d'un contrat en ce sens au même moment que le PTIC.

Cette nécessité d'un nouveau plateau scolaire est bien réelle et l'état des lieux concernant ce site démontre l'urgence de la situation.

#### - **L'urgence sanitaire**

L'école élémentaire actuelle est située sur le site du projet de nouveau plateau scolaire et à proximité immédiate de l'ancien collège de Morta actuellement sur la même emprise. Ce bâtiment abandonné en grande partie à l'état de ruine nécessite une démolition et un désamiantage urgent. En l'état actuel des choses, le saupoudrage par courant d'air de la cours de l'école élémentaire par des résidus d'amiante justifie à lui seul le besoin de recourir à un désamiantage urgent.

#### - **Le manque de moyen pour y répondre**

La commune de Prunelli ne peut en l'état actuel, par manque de moyens, prendre à sa charge cette démolition et ce désamiantage. Le risque sanitaire couplé à l'impossibilité pour notre commune d'y mettre fin justifie notre souhait de faire appel au PTIC pour faire cesser le risque et remettre le site dans un état permettant d'y implanter notre plateau scolaire. Il convient de réaliser rapidement cette mise en sécurité afin de pas interrompre les cycles scolaires.

#### - **Un sous-dimensionnement du plateau actuel**

La commune a dû répondre à un sous-dimensionnement conséquent par l'installation d'Algeco qui ne sauraient constituer une solution durable pour accueillir des enfants et leur offrir les meilleures conditions d'apprentissage. Il apparaît également que notre école attire aussi bien par sa situation stratégique que par son niveau reconnu. Il est également à noter que des enfants de 11 communes différentes y sont recensés (en augmentation constante, soit plus de 20% de l'effectif total).

Etant précisé que nous observons une évolution de la population de la commune de Prunelli di Fium'Orbu d'environ 1,5% par an dont 0,6% de la tranche d'âge 0-14 ans.

### - **Un risque d'effondrement du réfectoire**

Le réfectoire a subi une première alerte en février qui a fait craindre à un effondrement de sa structure. Celle-ci a du être renforcée par la suite mais n'offre évidemment plus sur le moyen-long terme les garanties de sécurité que nous sommes en droit d'attendre d'un bâtiment recevant du public et d'autant plus des enfants. Le réfectoire présente également des problèmes sanitaires récurrents nécessitant des investissements conséquents.

Ces risques sanitaires et sécuritaires sont autant de signes d'une nécessité urgente. Il importe donc que notre projet soit pris en compte dans le PTIC afin de le réaliser au plus vite. Il est prévu une nouvelle structure qui nous permettra de nous conformer au contrat de lutte contre la pauvreté et la précarité et plus particulièrement à l'objectif fixé par l'Etat de cantine à 1€.

### - **Des squats et violences dans les parties abandonnées à démolir**

Les espaces abandonnés sur l'emprise du plateau scolaire actuel sont squattés de façon régulière et constituent un lieu qui favorise violences en tous genres. Elles y ont déjà été constatées à de nombreuses reprises. Sur l'emprise d'un plateau scolaire dont l'objectif est d'éduquer et guider la jeunesse, ces lieux et les agissements qui s'y déroulent actuellement sont autant d'incitations à des déviances futures telles que la toxicomanie, l'alcoolisme, la violence et au racket.

Notre projet vise à proposer une autre vitrine et une éducation saine à nos enfants en les incitant notamment à s'intéresser à la Nature et aux sciences par la réalisation d'une maison des Sciences.

En conséquence, ce projet de nouveau plateau scolaire est l'occasion de doter notre commune et son territoire scolaire (recrutement dans 11 communes alentour) d'un outil pédagogique moderne et de qualité, conciliant éducation intellectuelle, physique et sportive, approche concrète des sciences.

Ce projet qui a toute sa place dans le plan de transformation et d'investissement pour la Corse et qui s'inscrit résolument dans la modernité comprendra 5 phases :

- 1<sup>ère</sup> phase : Démolition, désamiantage et remise en état du terrain
- 2<sup>ème</sup> phase : Rénovation, voiries et école primaire et maternelle
- 3<sup>ème</sup> phase : Crèche, Aire de jeux, Mall et Espaces verts
- 4<sup>ème</sup> phase : Maison des sciences
- 5<sup>ème</sup> phase : Plateau Sportif

Le coût global de cette opération est estimé à **17 638 786 Euros HT**.

Pour mettre en œuvre ce programme d'aménagement, il est proposé d'**engager une première tranche qui portera sur la démolition, le désamiantage et la remise en état du terrain des anciens bâtiments du collège de Morta**.

Le coût de cette première tranche estimé par le Cabinet « Atelier Archimed », maître d'œuvre, est de **1 111 525 Euros HT** soit 1 333 830 Euros TTC, y compris les honoraires d'études, de maîtrise d'œuvre et de contrôle.

Le Conseil ouï Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

- APPROUVE le programme des travaux d'aménagement qui portera sur la démolition, le désamiantage et la remise en état du terrain des anciens bâtiments du collège de Morta, établi par le Cabinet « Atelier Archimed », maître d'œuvre de l'opération, pour un montant total de 1 111 525 HT Euros Hors Taxes.
- SOLLICITE auprès de l'ETAT, au titre du Plan de Transformation et d'Investissement pour la Corse (PTIC) sur son enveloppe de 2020, une subvention la plus élevée possible, dans le cadre du financement des travaux de démolition, de désamiantage et de remise en état du terrain des anciens bâtiments du collège de Morta (1<sup>ère</sup> Tranche), dont le coût est estimé à 1 111 525 Euros Hors Taxes.
- APPROUVE le Plan de financement de l'opération qui se décompose de la façon suivante :

◆ DEPENSES :

1) **Estimation du coût des travaux HT :**

- Travaux de désamiantage	566 300,00 Euros
- Travaux de démolition	444 950,00 Euros
- Divers	50 562,00 Euros
	<hr/>
SOUS-TOTAL HT :	1 061 812,00 Euros

2) **Autres coûts :**

- Etudes, SPS, maîtrise d'œuvre, contrôles	49 713,00 Euros
	<hr/>
SOUS-TOTAL HT :	49 713,00 Euros
<b><u>TOTAL GENERAL HT :</u></b>	<b><u>1 111 525,00 Euros</u></b>

◆ RECETTES :

- Subvention ETAT au titre du P.T.I.C	666 915,00 Euros
- Subvention Collectivité de Corse	222 305,00 Euros
- Emprunt Commune de Prunelli di Fium'Orbu,	222 305,00 Euros
	<hr/>
<b><u>TOTAL :</u></b>	<b><u>1 111 525,00 Euros</u></b>

- DONNE délégation à Monsieur le Maire pour signer tous documents relatifs à cette opération et notamment la convention financière de partenariat à intervenir.

Ainsi fait et délibéré : les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme

André ROCCHI

